

Le jury international chargé d'évaluer le dossier que la [COMMUNAUTE D UNIVERSITES ET D ETABLISSEMENTS LANGUEDOC ROUSSILLON UNIVERSITES](#) / T : 04.67.41.93.33 présentait dans le cadre des Initiatives d'Excellence (Idex) a une nouvelle fois émis un avis négatif. Le jury en question a par ailleurs conseillé à Montpellier de requalifier son projet Idex en candidature I-site, plus modeste. [www.languedoc-roussillon-universites.fr](http://www.languedoc-roussillon-universites.fr)